

## ASSEMBLEE DE CORSE

### DELIBERATION N° 01/117 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS DE L'ASSEMBLEE DE CORSE AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES

SEANCE DU 29 JUIN 2001

L'An deux mille un, et le vingt-neuf juin, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. José ROSSI, Président de l'Assemblée de Corse.

#### ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Nicolas ALFONSI, Joseph ANTONA, Jean-Claude BONACCORSI, Marie-Jeanne BOSCHI-ANDREANI, Dominique BUCCHINI, Pierre-Jean CASTA, Pierre-Philippe CECCALDI, Pierre CHAUBON, Joseph CHIARELLI, Vincent CICCADA, Laurent CROCE, Robert FELICIAGGI, Jules-Laurent FERRANDI, César FILIPPI, Jean-Valère GERONIMI, Marie-Thérèse GRISONI, Simone GUERRINI, Jean JALPI, Mireille LANFRANCHI, Paul-Antoine LUCIANI, Toussaint LUCIANI, François-Xavier MARCHIONI, Joselyne MATTEI-FAZI, François MOSCONI, Martin MURACCIOLI, Pierre-Timothée PIERI, Don Pierre PIETRI, Paul QUASTANA, Camille de ROCCA SERRA, José ROSSI, Ange SANTINI, Marcel SIMEONI, Michel STEFANI, Jean-Guy TALAMONI, Marie-Jean VINCIGUERRA

#### ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

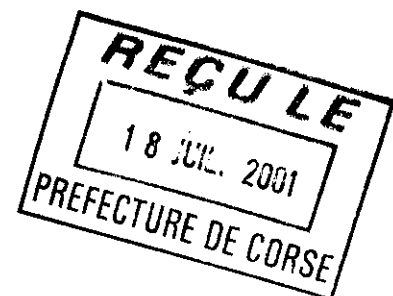
M. Jean-Charles COLONNA à M. Camille de ROCCA SERRA  
M. Paul RUAULT à Mme Marie-Thérèse GRISONI

#### ETAIENT ABSENTS : Mme et MM.

Jean-Louis ALBERTINI, Alexandre ALESSANDRINI, Sauveur GANDOLFI-SCHEIT, Paul GIACOBBI, Jean-Baptiste LANTIERI, Jean MOTRONI, Madeleine MOZZICONACCI, Paul PATRIARCHE, Simon RENUCCI, Gérard ROMITI, Antoine SINDALI, François TIBERI, Jean-Toussaint TOMA, Émile ZUCCARELLI.

### L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU la loi n° 82/213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- VU la loi n° 83/663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83/8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État,
- VU la loi n° 86/16 du 6 janvier 1986 relative à l'organisation des régions et portant modification des dispositions relatives au fonctionnement des conseils généraux,



77.

- VU** la loi n° 86/972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
- VU** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,
- VU** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif,

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

**ARTICLE PREMIER :**

**DESIGNE**, ainsi qu'il suit, les représentants de l'Assemblée de Corse pour siéger au sein des organismes suivants :

- **Commission locale de l'eau chargée de l'élaboration du Schéma d'Aménagement et Gestion des Eaux de l'étang de BIGUGLIA :**

Titulaire : M. Joseph ANTONA  
 Suppléant : M. Gérard ROMITI  
 Titulaire : M. Jules-Laurent FERRANDI  
 Suppléant : M. François-Xavier MARCHIONI

- **Commission Départementale de la Coopération Intercommunale de la Haute-Corse :**

Titulaire : M. Pierre-Timothée PIERI  
 Suppléant : M. Jean-Claude BONACCORSI  
 Titulaire : M. Marcel SIMEONI  
 Suppléant : M. Jean-Valère GERONIMI



**ARTICLE 2 :**

La présente délibération qui pourra être diffusée partout où besoin sera, fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

Pour copie certifiée conforme à l'original  
 pour le Président de l'Assemblée de Corse  
 et par délégation  
 Le Secrétaire Général de l'Assemblée

  
**Serge TOMI**

AJACCIO, le 29 juin 2001

Le Président de l'Assemblée de Corse,

  
 José ROSSI